

Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

Subvention ou prêt pour handicapés pour leur maintien à domicile.

- 1 Généralités sur ce financement travaux.**
- 2 Bénéficiaires de ce prêt 1% patronal.**
- 3 Le crédit travaux : Combien peut-on vous prêter ?**
- 4 Le taux d'intérêt et la durée de l'emprunt travaux.**
- 5 En résumé.**
- 6 Questions / Réponses.**

1 - Généralités sur ce financement travaux.

Cette aide se traduit par l'obtention d'un prêt (ou d'une subvention) adressé aux bailleurs ou personnes physiques.

L'obtention de ce financement travaux nécessite l'avis préalable d'un des organismes suivants :

- AFM
- ALGI
- APF
- CICAT
- CNPSA
- PACT-ARIM
- UNISDA

2 - Bénéficiaires de ce prêt 1% patronal.

➤ Les personnes handicapées (locataires ou propriétaires).

Note : si le bénéficiaire est salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole, il aura aussi la possibilité de bénéficier (sous réserve d'obtention) d'un prêt pass-travaux au taux de 1,5 %, augmenté le cas échéant de la majoration de 16.000 € pour travaux spécifiques dans la limite de 50 % du coût de ces travaux.

3 - Le crédit travaux : Combien peut-on vous prêter ?

Le montant maximum est de 9.600 € avec majoration possible jusqu'à 16.000 € par logement, dans la limite de 50 % du coût

des travaux (60 % du coût des travaux pour les propriétaires occupants ayant des ressources qui n'excèdent pas les plafonds PAS).

Ce crédit travaux est soumis aux plafonds de ressources du PAS :

-=- Plafonds des ressources maximums dans le cadre du PAS -=-		
Composition du foyer	Zone A	Zone B ou C
1 personne	19.005 €	15.183 €
2 personnes	27.895 €	22.205 €
3 personnes	33.500 €	26.750 €
4 personnes	39.118 €	31.199 €
5 personnes	44.751 €	35.713 €
6 personnes	50.374 €	40.211 €
Par personne supplémentaire	5.623 €	4.498 €

(date de dernière mise à jour : 01/04/2008)

Légende	
zone A bis	Paris et communes limitrophes.
zone A	Agglomération parisienne, Côte d'Azur, Genevois français.
zone B	Zone B1 : Agglomérations de plus de 250 000 habitants. Grande couronne autour de Paris, pourtour de la Côte d'Azur, quelques agglomérations chères, Outre-mer, Corse et Îles. Zone B2 : Autres agglomérations de plus de 50 000 habitants, Communes chères en zones littorales ou frontalières, Pourtour de l'Île-de-France.
zone C	Reste du territoire.

4 - Le taux d'intérêt et la durée de l'emprunt travaux.

La durée du prêt travaux :

La durée est de 10 à 15 ans maximum.

Prêt 1% patronal et taux de crédit :

Le taux est de 1 % hors assurances.

5 - Résumé sur ce prêt patronal.

Il existe des prêts et subventions destinées à permettre le maintien à domicile des personnes handicapées.

Ces aides permettent la plupart du temps de financer des travaux d'amélioration, permettant aux locataires et propriétaires un aménagement adapté du cadre de vie

6 - Posez vos questions sur ce prêt travaux.

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.FinanceImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.

